

**YOUR OBLIGATIONS:**

A. YOU (ORIGINAL PURCHASER) MUST HAVE THE COVERED MERCHANDISE DELIVERED FROM THE DEALER FREE FROM STAINS OR DAMAGE. B. YOU MUST REPORT ANY STAINS OR COVERED DAMAGE TO DIAMOND-KOTE WITHIN FIVE (5) DAYS OF THE DATE THE STAIN OR DAMAGE OCCURRED, AND REASONABLY COOPERATE WITH DIAMOND-KOTE TO PERFORM THE SERVICE UNDER THIS LIMITED WARRANTY. C. YOU MUST FOLLOW THE CARE & MAINTENANCE GUIDELINES BELOW. D. EXCEPT FOR THE STEPS LISTED IN THE "CARE GUIDELINES" (SEE BELOW), YOU MUST NOT ATTEMPT STAIN REMOVAL WITHOUT FIRST CONTACTING OUR CUSTOMER REPRESENTATIVE TOLL FREE AT 1-800-663-1708. E. YOU MUST RETAIN THIS LIMITED WARRANTY CERTIFICATE AND YOUR ORIGINAL BILL OF SALE FOR THE FURNITURE AND PROVIDE THIS INFORMATION TO DIAMOND-KOTE UPON REQUEST. ONLY ITEMS LISTED ON THE BILL OF SALE ARE COVERED BY THIS PLAN.

**Fabric and Leather Limited Warranty - Term and Coverage:** The term of this Limited Warranty is for a period of sixty (60) months from the date of delivery of the covered items. The total value of items covered under the Limited Warranty shall not exceed \$10,000. Coverage under this Limited Warranty applies only to furniture used in the interior of single-family owner occupied residence. If during the period of Limited Warranty coverage, the fabric or leather becomes damaged due to punctures, rips, tears, burns (not caused by fire) or stained as a result of normal spills including food and beverages, human or pet biological stains or cosmetics, Diamond-Kote will repair or clean the damaged or soiled area. Limited Warranty coverage is subject to the Guidelines for Care and Maintenance (see below) included herein. If the stain cannot be removed or the damaged item cannot be repaired, Diamond-Kote will pay for the cost to replace ONLY the damaged piece of furniture, or portion thereof. Replacement will be the same as or similar to the original item purchased and shall not exceed the original purchase price of the covered item. Replacements must be made within sixty (60) days of authorization. Diamond-Kote may provide monetary settlement in lieu of professional cleaning or replacement of the covered item. Such monetary settlement will not exceed the affected items' original purchase price and will release Diamond-Kote from all other obligations under the Limited Warranty.

**FABRIC AND LEATHER LIMITED WARRANTY TERMS**

**Guidelines for Care and Maintenance:**

Except for the steps listed below, DO NOT attempt stain removal without calling a Customer Representative for TOLL FREE assistance at 1-800-663-1708. Use of unauthorized cleaning products will void this Limited Warranty.

**Fabric Care Guidelines**

1. Blot up as much excess moisture as possible. 2. When food or soiling agents have not soaked into the fabric, e.g. mud or ketchup, gently lift away the excess material with a knife before attempting to deal with the stain. For mud or similar soiling agents, allow the area to dry out completely then vacuum to remove soil.

**How To Arrange For Service:** To initiate professional cleaning, repair or replacement, the Original Owner must first receive prior authorization, by calling 1-800-663-1708, and present both this Limited Warranty Certificate and original bill of sale for the covered items. Improper or incorrectly performed maintenance or repairs will void this Limited Warranty.

**Exclusions:** This Limited Warranty does not cover:

A. Stains or material damage caused by defect in factory materials or workmanship, or defect apparent at the time of delivery or Manufacturer recalls; B. Stains or damage to the covered items caused by: orange drinks of any nature, felt tip markers, dye, bleach, paint, acid or corrosive products, chewing gum, buildup of perspiration and body or hair oils, fading, soiling or damage caused by pets (other than bodily fluids), nail polish and nail polish remover, stains of unknown origin and use of non-approved cleaning products; C. The Original Owner's failure to use reasonable caution and care to protect the covered items, or the abuse and/or neglect of said item; D. Overall cleaning and general maintenance including regular professional cleaning; E. Stains or damage as a result of failure to follow the Manufacturer's instructions for care of the covered items; F. Damage caused by fire, smoke, flood or other natural disaster, theft or vandalism; G. Natural characteristics that cause appearance variations; H. Products that are all vinyl and not a combination of leather and vinyl; I. Furniture sold "as is" or used; J. Products used for commercial purposes; K. Furniture in transit or storage; L. X coded and non-colorfast fabrics; M. Seam separation of fabric and leather products; N. Cracking and peeling of leather products; O. The removal of an odour even when caused by a stain; P. Stains or damage not specifically listed as being covered.

**General Conditions:**

1. Diamond-Kote, the Customer Representative and the Insurer shall be released from all liability due to: (i) damage to the product, replacement of the product or injury to any person that is not due to the fault of Diamond-Kote, the Customer Representative or the Insurer; (ii) indirect, consequential, or incidental damages (including damages for lost profits, business interruption and the like). Losses are limited to the current value of the covered items and will not exceed the original retail value of the covered items for which Diamond-Kote Fabric or Leather Protector or spot remover are used. 2. If no defect is found or Diamond-Kote based on the terms and conditions of this Limited Warranty denies the repairs, the Original Owner will be responsible for all costs incurred. 3. This Limited Warranty is non-transferable to a subsequent owner and will not be renewed upon expiration of the coverage term. Please retain this copy for your records.

**VOS ENGAGEMENTS:**

A) VOUS (L'ACHETEUR INITIAL) DEVEZ OBTENIR LA MARCHANDISE LIVRÉE DU MAGASIN SANS TÂCHES OU DOMMAGES. B) VOUS DEVEZ SIGNALER LES TÂCHES OU LES DOMMAGES COUVERTS À DIAMOND KOTE DANS LES 5 JOURS OU LA TÂCHE OU LE DOMMAGE S'EST PRODUIT ET COOPÉRER RAISONNABLEMENT AVEC DIAMOND KOTE POUR PERFORMER LE SERVICE SOUS CETTE GARANTIE. C) VOUS DEVEZ SUIVRE LES LIGNES DIRECTRICES DE SOIN ET D'ENTRETIEN CI-DESSOUS D) SAUF POUR LES ÉTAPES RECOMMANDÉES DANS LE GUIDE DES SOIN (VOIR CI DESSOUS) IL N'EST PAS RECOMMANDÉ DE NETTOYER LA TÂCHE AVANT DE CONTACTER NOTRE SERVICE À LA CLIENTÈLE AU NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-663-1708 E) VOUS DEVEZ CONSERVER VOTRE CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITÉE AINSI QUE VOTRE PREUVE D'ACHAT ET FOURNIR CETTE INFORMATION À DIAMOND-KOTE SUR DEMANDE. SEULEMENT LES ITEMS SUR VOTRE PREUVE D'ACHAT DE SES MEUBLES SONT COUVERTS PAR CE PLAN

**Garantie limitée DK Tissu et Cuir : Termes et conditions**

La période de cette garantie limitée est pour soixante (60) mois à partir de la date de livraison des items couverts pour les tâches et dommages accidentels. Cette garantie limitée ne pourra offrir de couverture aux items dépassant la valeur d'achat de 10 000\$. La couverture de cette garantie limitée s'applique seulement aux meubles utilisés dans une résidence familiale. Si durant la période de couverture de la garantie limitée, le tissu ou le cuir du meuble est endommagé par une tache causée par un dégât normal incluant la nourriture et breuvages, tâche biologique d'humain ou animal, les produits cosmétiques ou tâche accidentelle causée par un stylo ou crayons, ou l'item est endommagé accidentellement par une brûlure ou la chaleur causées dans un environnement normal, alors Diamond-Kote paiera pour réparer ou nettoyer l'item endommagé ou si l'item endommagé ne peut être réparé Diamond-Kote paiera pour remplacer seulement la pièce de l'item endommagé. Si le tissu ou le cuir est endommagé par un trou ou une coupure, cette Garantie Limitée le couvrira aussi. Le remplacement sera le même ou similaire à l'achat original et ne doit pas dépasser le prix d'achat original. Le remplacement doit se faire dans les soixante (60) jours de l'émission de l'autorisation, sinon cette garantie limitée est annulée. Diamond-Kote sous sa seule discrétion, peut fournir un arrangement monétaire au lieu de procéder à un nettoyage professionnel ou le remplacement d'un item couvert. Ce règlement monétaire ne devra pas dépasser le coût original d'achat du meuble concerné et libérera Diamond-Kote de toutes ces obligations sous cette garantie limitée. Par ailleurs, la somme totale pour toutes les réclamations des produits couverts sous cette garantie ne peut pas dépasser 10 000\$ pour la durée de cet accord.

**Recommandations de soins et l'entretien. Important**

Sauf les étapes décrites ci-dessous, N'ESSAYEZ PAS d'enlever une tache sans appeler l'un des nos représentants au service à la clientèle au numéro sans-frais 1-800-663-1708. Nous ne recommandons pas l'utilisation de produits non autorisés et si utilisé, la garantie limitée sera nulle. Voyez ci-joint les recommandations de soin et entretien.

**Recommandations de soin pour le meuble en tissu et cuir : Le détachant Diamond Kote doit être utilisé pour les tâches à base d'eau et d'huile. Suivez les instructions sur l'étiquette.**

1. Nettoyer les tâches à base d'eau et d'huile le plus rapidement possible après leurs découvertes. Cette étape préviendra que les tâches soient permanentes 2. Epongez le plus possible que vous le pourrez le liquide avant d'utiliser le détachant Diamond-Kote 3. Lorsque de la nourriture ou des agents soignant n'ont pas imprégnés dans le tissu, par exemple du ketchup ou de la boue, enlevez doucement l'excédent avec UN couteau. Pour la boue et des agents soignant similaires, permettez à la surface de sécher complètement et ensuite enlever la tâche à l'aide d'un aspirateur. Si la tâche n'est pas complètement nettoyée, utilisez le détachant Diamond-Kote tel qu'indiqué.

**Comment obtenir un appel de service:** Pour engager un nettoyage professionnel, une réparation ou un remplacement, le propriétaire d'origine doit recevoir une autorisation au préalable, en appelant au 1-800-663-1708. Il devra fournir ce certificat de garantie limité ainsi que la preuve d'achat d'origine pour les items couverts. Toutes réclamations doivent être déclarées dans les 5 jours suivants le sinistre (les tâches ou les dommages). Diamond-Kote doit être contacté avant de prendre action pour corriger les défauts ou enlever les tâches et les dommages. Diamond-Kote prendra les mesures nécessaires pour contacter un centre de service qui vous contactera. Un entretien inadéquat ou une réparation exécutée sans autorisation rendra cette garantie limitée nulle.

**Comment obtenir un appel de service:** Pour engager un nettoyage professionnel, une réparation ou un remplacement, le propriétaire d'origine doit recevoir une autorisation au préalable, en appelant au 1-800-663-1708. Il devra fournir ce certificat de garantie limité ainsi que la preuve d'achat d'origine pour les items couverts. Toutes réclamations doivent être déclarées dans les 5 jours suivants le sinistre (les tâches ou les dommages). Diamond-Kote doit être contacté avant de prendre action pour corriger les défauts ou enlever les tâches et les dommages. Diamond-Kote prendra les mesures nécessaires pour contacter un centre de service qui vous contactera. Un entretien inadéquat ou une réparation exécutée sans autorisation rendra cette garantie limitée nulle.

**Exclusions: Cette garantie limitée ne couvre pas:**

A) Les tâches ou les dommages matériels causés par un défaut dans le matériel de fabrication ou par la fabrication ou un défaut apparent au moment de la livraison ou un rappel du fabricant. B) Les tâches ou dommages causés à l'item couvert par: la teinture, décoloration, peinture, acide ou produit corrosive, gomme à mâcher, transpiration ou tout huile corporel, décoloration, salissure ou dommage causés par les becs, les dents ou les griffes d'animaux, vernis à ongle ou dissolvant de vernis à ongle, les tâches d'origine inconnues et l'utilisation de produits nettoyants non autorisés. C) Nettoyage complet ou l'entretien général incluant un nettoyage professionnel. D) L'incapacité du propriétaire d'origine de faire preuve de prudence et de soin raisonnable pour les items couverts. Négligence ou abus envers les items couverts. E) Les dommages causés par le feu, la fumée, une inondation ou tout autre désastre naturel, le vol ou le vandalisme. F) Les caractéristiques naturelles causant des variations au niveau de l'apparence. G) Les meubles vendus de seconde main. H) Les meubles utilisés pour les institutions commerciales ou des fins de location. I) Les meubles en transit ou en entreposage; J) Les tissus codes X et grand teint. K) La suppression d'odeur même si causée par une tâche, L) Les dommages causés par les égratignures ou les déchirures dans le rembourrage. M) Les meubles prêts à être assemblés. N) Les meubles en osier ou en ratin. O) Les tâches ou les dommages non spécifiquement répertoriés comme étant couvert.

**Conditions générales:** A) Diamond-Kote et toutes compagnies affiliées doivent être libérés de toutes responsabilités en raison : (i) dommage au produit, remplacement du produit ou blessure à toute personne, (ii) dommage indirect, consécutif ou incident (incluant les dommages pour perte de profit, l'interruption des activités et similaire). Les pertes sont limitées à la valeur courante des items couverts et ne devra pas excéder le coût d'achat d'origine des items couverts. B) Si aucun défaut n'est trouvé ou selon les termes et conditions de cette garantie limitée Diamond-Kote refuse la réparation, le propriétaire d'origine sera responsable pour tous les coûts engagés. C) Cette garantie limitée est non transférable à un propriétaire subséquent et pourrait ne pas être renouvelable suivant l'expiration des items couverts. S'il vous plait conserver en lieu sur.